

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Juriste européen - Droit européen général	
Session M2	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération n° CEVE-2026-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.		
- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 8 /20 à l'UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN								Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste Européen - Droit européen général								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	153		30	30	Oui	Oui					
UE	S1	UE Enseignements généraux	45		15	15	Oui	Oui					
Matière	S1	Principes généraux des droits européen et international	15			15	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	Epreuve écrite de 5 heures sur une des 3 matières désignée par le responsable du M2
Matière	S1	Les relations entre les normes européennes, internationales et nationales	15				Non	Non					
Matière	S1	Droit et pratique de l'OMC	15				Non	Non					
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux	108		15	15	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit constitutionnel de l'Union	20			12	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	préparation :1/2h passage :1/2h	Epreuve orale d'exposé discussion sur 3 matières désignées par le responsable du M2 (intitulé des matières communiqué avant l'épreuve)
Matière	S1	Droit administratif européen	18				Non	Oui					
Matière	S1	Droit du marché intérieur	15				Non	Oui					
Matière	S1	Droit de la cohésion économique, sociale territoriale	8				Non	Oui					
Matière	S1	Protection européenne des droits fondamentaux 1	12				Non	Oui					
Matière	S1	Politiques publiques de l'Union européenne	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Travailler dans les institutions européennes	5			/							non évalué
Matière	S1	Droit d'asile dans l'Union européenne	5			/							non évalué
1 option au choix parmi les 2 proposées :													
Matière	S1	Contentieux de l'Union	15			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Litigation through European justice	15			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN								Session unique			Observation session d'examens				
Parcours-type		Juriste Européen - Droit européen général								Contrôle Continu	Contrôle Terminal						
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée					
Semestre	S2	SEMESTRE 4	124		30	30	Oui	Oui									
UE	S2	UE 3 Enseignements d'approfondissement	54		8	8	Oui	Oui									
Matière	S2	Gouvernance financière et économique	6			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
Matière	S2	Contract law in European context	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
Matière	S2	Droit européen des marchés publics	15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
Matière	S2	Espace financier européen	8			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
Matière	S2	Droit fiscal européen	15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
Matière	S2	Projet tutoré				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet		Rapport écrit				
UE	S2	UE 4 Bloc d'option (1 au choix)	70		10	10	Oui	Oui									
BLOC OPTION 1 :									CT (Contrôle terminal)		Oral	préparation : 1/2h passage : 1/2h	Epreuve orale d'exposé discussion sur l'ensemble des matières de l'option choisie				
Matière	S2	Pilotage et gestion de projets européens (FEDER, FSE)	15			10	Non	Non									
Matière	S2	Droit parlementaire de l'Union européenne	10				Non	Non									
Matière	S2	Droit social européen	12				Non	Non									
Matière	S2	Protection européenne des droits fondamentaux 2	12				Non	Non									
Matière	S2	Médicaments et produits de santé	12				Non	Non									
Matière	S2	Droit européen de la santé et e-santé	9				Non	Non	CT (Contrôle terminal)								
BLOC OPTION 2 :																	
Matière	S2	Competition Law	20			10	Non	Non									
Matière	S2	Comparative public management	10				Non	Non									
Matière	S2	Competition Economics	10				Non	Non									
Matière	S2	Intellectual Property versus competition	6				Non	Non									
Matière	S2	Mergers and acquisition	6				Non	Non	CT (Contrôle terminal)								
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)			12	12	Oui	Oui									
Matière	S2	Voie professionnelle : Rapport de stage (stage en entreprise d'une durée minimale de trois mois)				12	Non	Non									
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire				12	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance						
		TOTAL ANNUEL	277		60	60											